LA TOUR DU PIN

Vivre en Dauphiné

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024

CONSEIL MUNICIPAL | 4 mars 2024

PRÉAMBULE

Cadre juridique du Débat d'Orientations Budgétaire (DOB)

- Exercice réglementaire imposé par l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui doit avoir lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif.
- Etape essentielle de la vie démocratique d'une collectivité, le DOB permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigureront les priorités déclinées dans le projet de budget primitif et d'être informé de l'évolution de la situation financière de la collectivité.
- Depuis la loi NOTRé (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) promulguée le 7 août 2015, le rapport d'orientation budgétaire (ROB) doit comprendre des informations sur les orientations budgétaires envisagées par la commune, l'analyse prospective et engagements pluriannuels, les principaux investissements, la structure et la gestion de l'encours de la dette et son évolution, les taux d'imposition ou encore des éléments relatifs au personnel (structure des effectifs, dépenses, durée effective du travail…).
- Le ROB doit ainsi être publié sur le site internet de la commune, et le débat afférent à la présentation de ce rapport doit désormais obligatoirement faire l'objet d'une délibération spécifique. Il doit, enfin, être transmis au représentant de l'Etat dans le département, ainsi qu'au président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) dont la commune est membre.

CONTEXTE GÉNÉRAL

2023-2024

LA TOUR DU PIN
Vivre en Dauphiné

latourdupin.fr

LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Un contexte international instable qui fragilise les perspectives économiques

- Les tensions géopolitiques exacerbées succèdent aux menaces de conflits, même circonscrits à des aires régionales, ce qui perturbe fortement l'activité économique mondiale et favorise son repli. Cette instabilité croissante fragilise les perspectives économiques.
- Selon l'OCDE, les perspectives de croissance demeurent moroses pour l'économie mondiale en 2024 (+2,7%), avec une croissance inférieure à 2023 (+3%), compte tenu du fort climat d'incertitude, et de la matérialisation progressive des effets des politiques monétaires mondiales.
- Ces prévisions doivent toutefois être pondérées au regard de la situation au Proche-Orient dont les impacts n'ont pas encore été pris en considération dans les modélisations économiques.
- De plus, la hausse des taux d'intérêt décidée par la FED et la BCE pour enrayer l'inflation a eu pour conséquence un très fort ralentissement des transactions immobilières, des investissements et la fragilisation du secteur de la construction, et donc in fine de l'activité économique mondiale.
- Ainsi, après deux années de ralentissement économique dû au COVID, l'inflation généralisée (denrées alimentaires, énergie…) continue malgré tout, de perturber les équilibres économiques et sociaux, et d'aggraver la situation des plus fragiles.

LA CROISSANCE NATIONALE

Evolution du PIB annuel selon la Banque de France

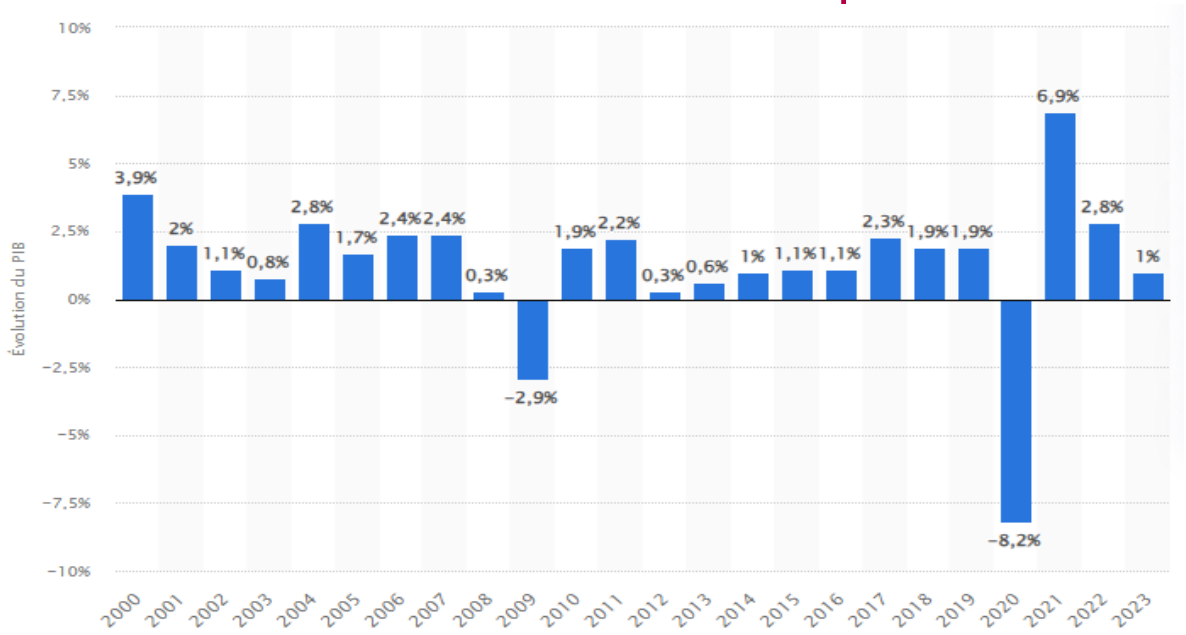

Evolution de l'inflation moyenne annuelle en % selon l'Insee

Année	Taux d'inflation
2023	4,9
2022	5,2
2021	1,6
2020	0,5
2019	1,1
2018	1,8
2017	1,0
2016	0,2
2015	0,0
2014	0,5
2013	0,9
2012	2,0

La Banque de France envisage une croissance de 1% en 2023 et en 2024, excluant donc une récession. Malgré les mesures décidées fin 2022 par l'Etat afin de lutter contre l'inflation, celle-ci reste forte en moyenne annuelle en 2023. L'augmentation de l'indice des prix à la consommation en décembre 2023 sur un an s'établit cependant à 3,7%, ce qui tend à montrer un ralentissement de l'inflation, soit l'augmentation générale des prix. Cette tendance est tout de même à comparer avec l'inflation moyenne de la décennie 2010, 2 à 3 fois moins importante.

En parallèle, la Banque de France a enregistré 55 492 défaillances d'entreprises en 2023, soit 34,4% de plus qu'en 2022.

L'ÉVOLUTION DES DÉFICITS PUBLICS

Historique du déficit des administrations publiques en milliards d'€s

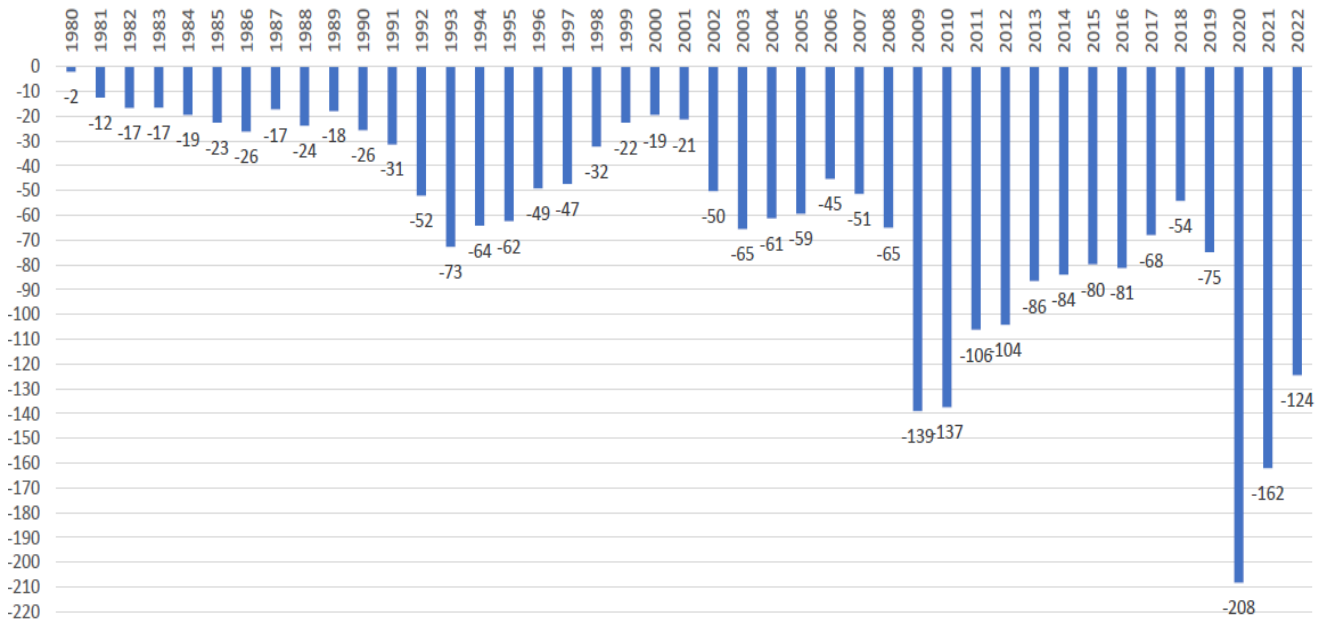

Source : CNFPT

Evolution du déficit de l'Etat, en milliards d'€s

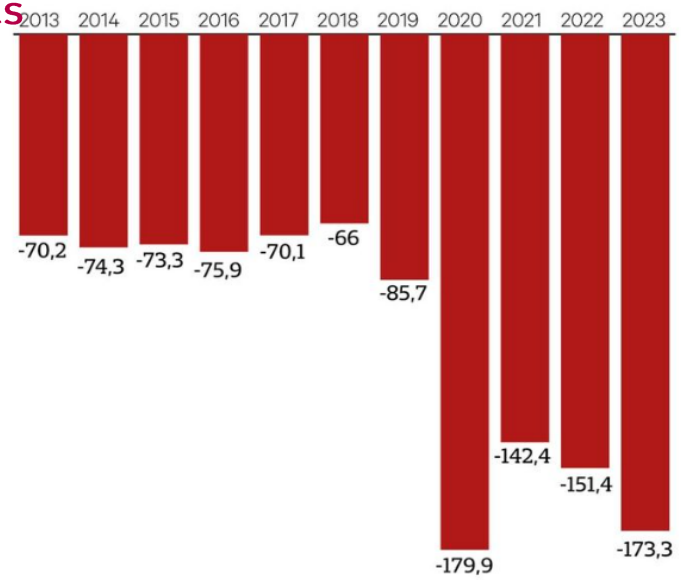

SOURCE : MINISTÈRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Malgré la sortie de la pandémie de Covid-19, les déficits publics restent importants, essentiellement du fait des déficits de l'Etat. Dans sa présentation à la presse du rapport public annuel 2023 le 10 mars dernier, le Premier président de la Cour des comptes avait rappelé qu'« assurer la soutenabilité de la dette publique est un enjeu de souveraineté ».

L'ÉVOLUTION DE LA DETTE PUBLIQUE NATIONALE

Evolution de la dette publique en % de PIB, par trimestre

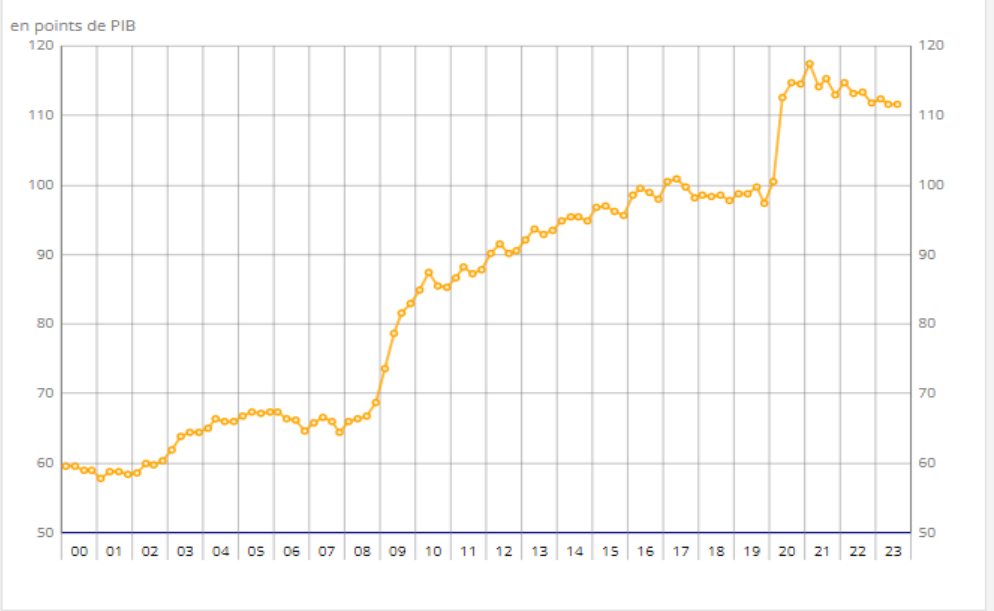

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFiP, Banque de France

Evolution de la dette publique en milliards d'€s, par trimestre

en milliards d'euros

	2022T3	2022T4	2023T1	2023T2	2023T3
Ensemble des adm. publiques	**2 958,6**	**2 949,3**	**3 012,4**	**3 046,9**	**3 088,2**
en point de PIB (*)	113,4 %	111,8 %	112,4 %	111,7 %	111,7 %
dont, par sous-secteur, consolidée (*) :					
État	2 345,1	2 359,7	2 408,0	2 465,0	2 510,2
Organismes divers d'adm. centrale	72,4	74,6	71,8	71,4	70,1
Administrations publiques locales	241,4	244,9	245,1	244,6	243,5
Administrations de sécurité sociale	299,8	270,2	287,6	266,0	264,4

Source : Comptes nationaux base 2014 – Insee, DGFiP, Banque de France

Stabilisation relative de la dette comparée au PIB, à 111,7% à la fin du 3ème trimestre 2023, contre 113,4% à la fin du 3ème trimestre 2022…

… qui ne masque pas l'aggravation de la dette publique en volume, qui augmente de 2 958,6 milliards à 3 088,2 milliards d'euros en un an, du fait de l'augmentation de la dette de l'Etat.

En raison de déficits toujours importants, la dette publique continue de se creuser de façon inquiétante. Au regard de cette évolution, au printemps 2023, l'agence de notation Fitch avait décidé de dégrader la note de la dette souveraine française.

LA PRESSION FINANCIÈRE SUR LES COLLECTIVITÉS

Evolution de l'épargne brute globale des collectivités, en mds d'€s

Epargne brute (CAF brute) en M€	Exécution 2019 à fin décembre 2019	Exécution 2022 à fin décembre 2022	Exécution 2023 à fin décembre 2023	Evolution	*Évolution 2023/2019*	*Evolution 2023/2022*
Communes	4 840	8 048	8 887		83,6%	10,4%
GFP	3 290	4 955	5 685		72,8%	14,7%
Départements	8 102	11 605	6 306		-22,2%	-45,7%
Régions	4 116	4 671	4 121		0,1%	-11,8%
Total	**20 347**	**29 280**	**24 999**		**22,9%**	**-14,6%**

Source : Localtis, article du 19 janvier 2024

L'épargne brute globale des collectivités a diminué de 14,6% entre 2022 et 2023.

Dans le détail, les capacités de financement des départements fondent de 46%, et celles des régions de 12%.

Par conséquence, les capacités d'autofinancement et de désendettement des départements et des régions se sont rapidement dégradées dans les mêmes proportions.

Prenant acte de ces évolutions, l'agence de notation Fitch a abaissé la note de la dette de 12 des 20 collectivités et intercommunalités dont elle assure la notation.

Le paysage des ressources locales a été profondément modifié ces dernières années avec la suppression de la taxe d'habitation et la diminution progressive de la fiscalité professionnelle. Les régions, les départements et intercommunalités sont plus dépendants de la santé économique du pays :

- les départements ont enregistré une baisse de 20% de leurs recettes issues des droits de mutation, en lien avec le ralentissement de l'activité immobilière

- les intercommunalités, et surtout les régions, reçoivent de l'Etat une fraction de TVA pour compenser la disparition de leurs ressources fiscales. Le volume de TVA dépend de la consommation.

LES PRINCIPAUX APPORTS DE LA LOI DE PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES (LPFP) POUR 2023-2027

La Loi de Programmation des Finances Publiques 2023-2027 (LPFP) définit la trajectoire pluriannuelle des finances publiques jusqu'en 2027, qui servira de référence pour les prochains exercices budgétaires et les moyens qui permettront de la respecter. Cette loi a ainsi pour objectif de proposer une trajectoire permettant réduire le déficit public à 2,7 % du PIB à horizon 2027 (1), de maîtriser la dépense publique et de stabiliser les prélèvements obligatoires, tout en finançant plusieurs priorités (soutenir la compétitivité des entreprises, tendre vers le plein emploi, assurer les transitions écologique et numérique…). Elle définit parallèlement une trajectoire de désendettement avec pour objectif de diminuer le ratio de dette publique de 111,8 % du PIB en 2022 à 108,1 % en 2027. La trajectoire du solde public sera atteinte, enfin, en mobilisant deux leviers : la stabilisation du taux de prélèvements obligatoires à 44,4 % du PIB et la réduction de la part des dépenses publiques dans le PIB (2).

1 - Évolution du solde public (en point de PIB - 2017 à 2027)

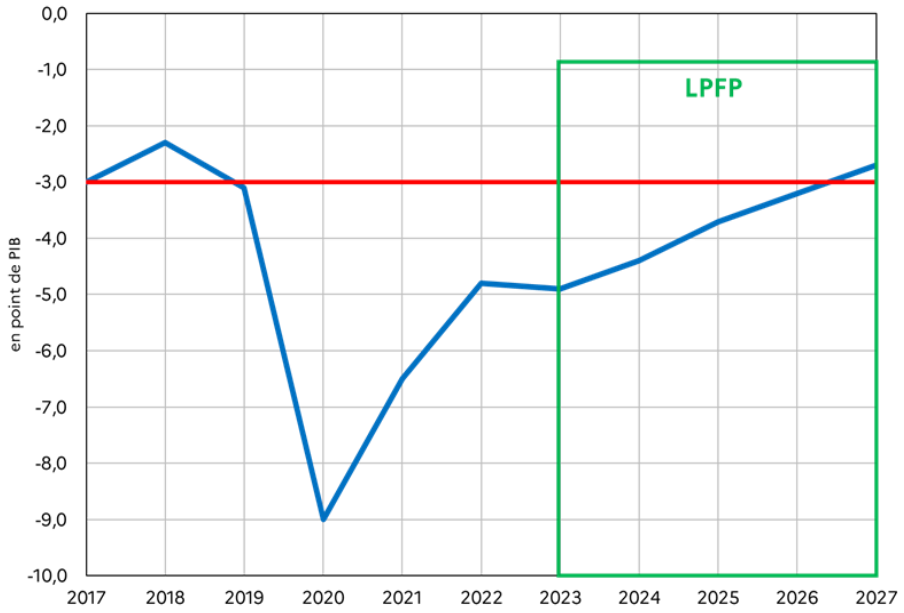

2 - Taux de dépenses publiques et de prélèvements obligatoires (en point de PIB)

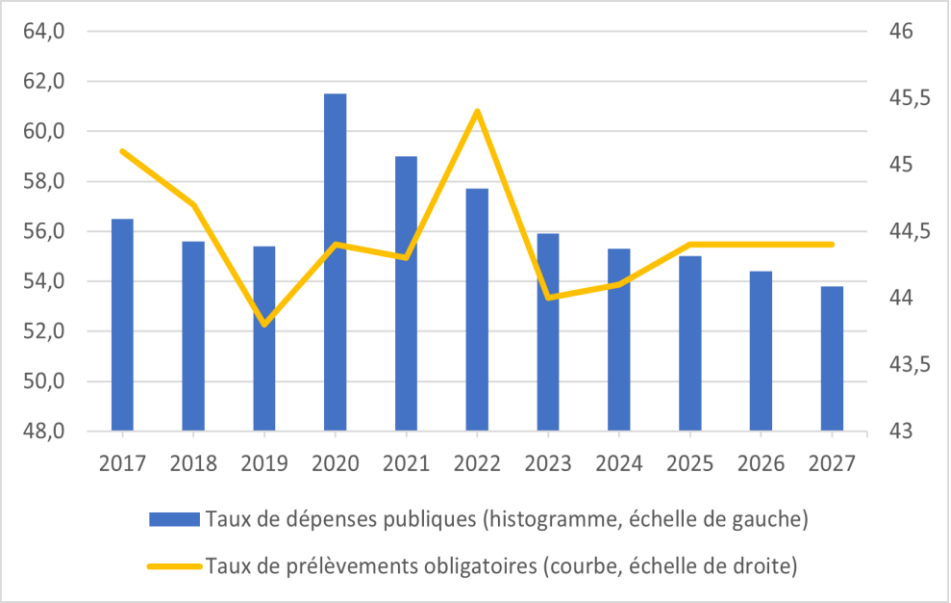

LES PRINCIPAUX APPORTS DE LA LOI DE FINANCES PUBLIQUES (LFP) POUR 2024

La Loi de Finances Publiques (LFP) présente le budget annuel de l'Etat, avec diverses dispositions qui concernent les autres entités publiques. Les objectifs de réduction des déficits et d'accompagnement de la transition écologique sont au cœur de la LFP, bien que les modalités pour atteindre ces objectifs restent à définir.

La redéfinition du paramètre des aides mises en place fin 2022 pour lutter contre l'inflation doit conduire à une diminution importante de la charge que représentent ces aides pour l'Etat (Boucliers Electricité et Gaz, Amortisseur, Filet de Sécurité…). En 2023 déjà, la commune a dû reverser une avance du Filet de Sécurité : l'éligibilité à ce dispositif était conditionnée à une augmentation notable des dépenses de fluides ou de personnel, ce que la commune avait pu éviter. La commune a donc dû reverser 71 573 €.

La DGF va être de nouveau augmentée de 320M, mais les fonds de compensation diminuent. Pour la commune, la diminution de 4,5% de fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle représente environ 25 000 € de recettes en moins.

Le budget des collectivités devra être annexé d'un « Budget vert » dont les modalités de présentation restent à définir. Le Fonds vert est alimenté de 2,5 milliards d'euros d'Autorisations d'Engagement, qui restent à être déclinés en crédits de paiement.

Par ailleurs, il est attendu des collectivités qu'elles doublent leurs investissements annuels dans la transition écologique, pour les faire évoluer de 6,5 milliards en 2021 à 12 milliards en 2030.

ANALYSE RÉTROSPECTIVE

2017-2023

LA TOUR DU PIN
Vivre en Dauphiné

latourdupin.fr

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN AUGMENTATION

Des recettes de fonctionnement en hausse de 420 000 euros, soit **+ 4,72%**

➢ **Taux d'exécution de 102,05%**

Hausse essentiellement liée :

- à la revalorisation attendue des bases fiscales et aux produits des services,
- à la perception inattendue de recettes supplémentaires issues des droits d'enregistrement, des taxes sur l'électricité et du FPIC.

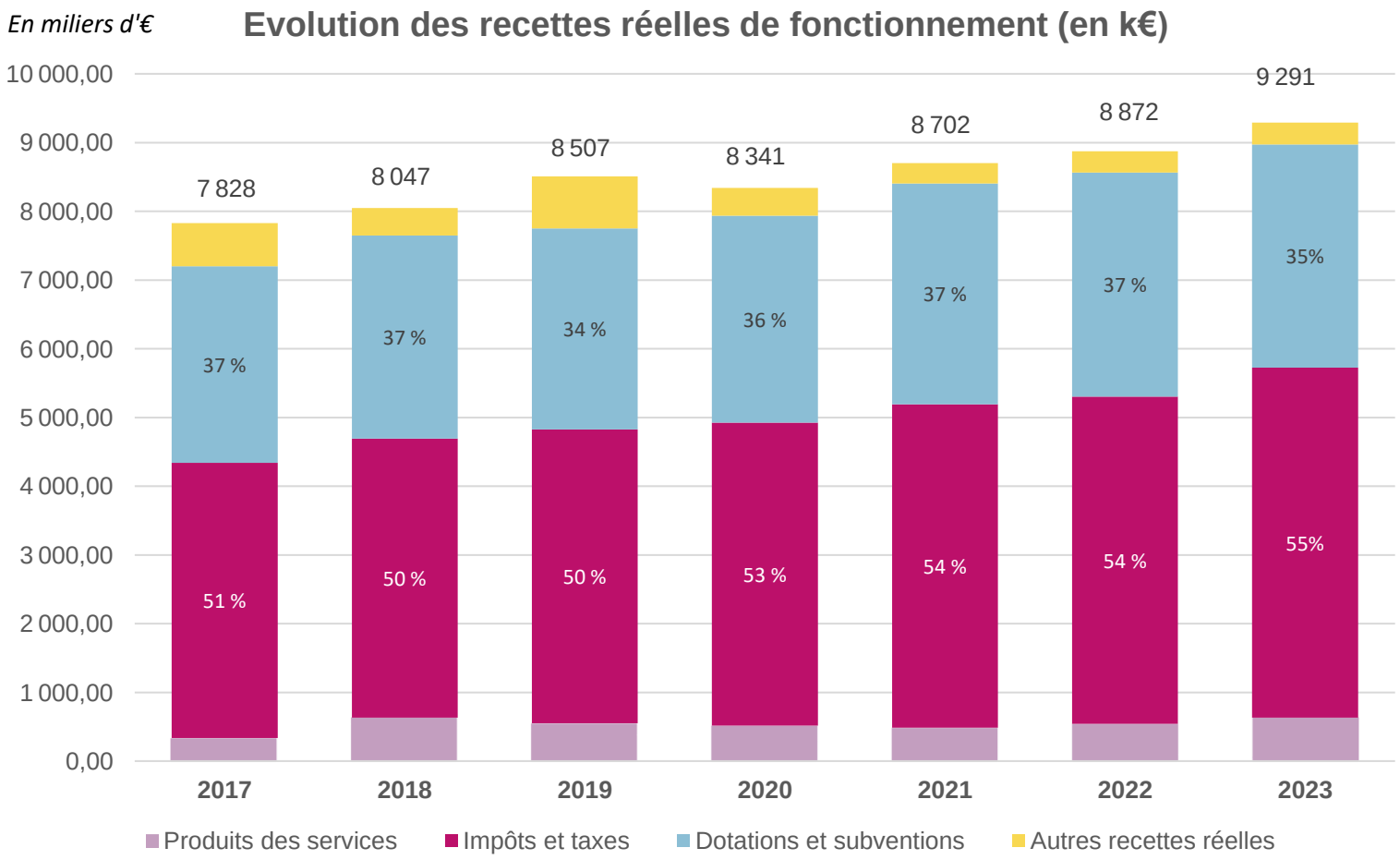

LES VALS DU DAUPHINÉ : UN SOUTIEN AFFIRMÉ

Les recettes provenant de la Communauté de communes des Vals du Dauphiné se traduisent essentiellement par le versement d'une attribution de compensation et d'une dotation de solidarité communautaire, qui sont stables.

A noter cependant en 2023, une augmentation des versements au titre des fonds de concours, et de premiers versements dans le cadre du programme Petites Villes de Demain.

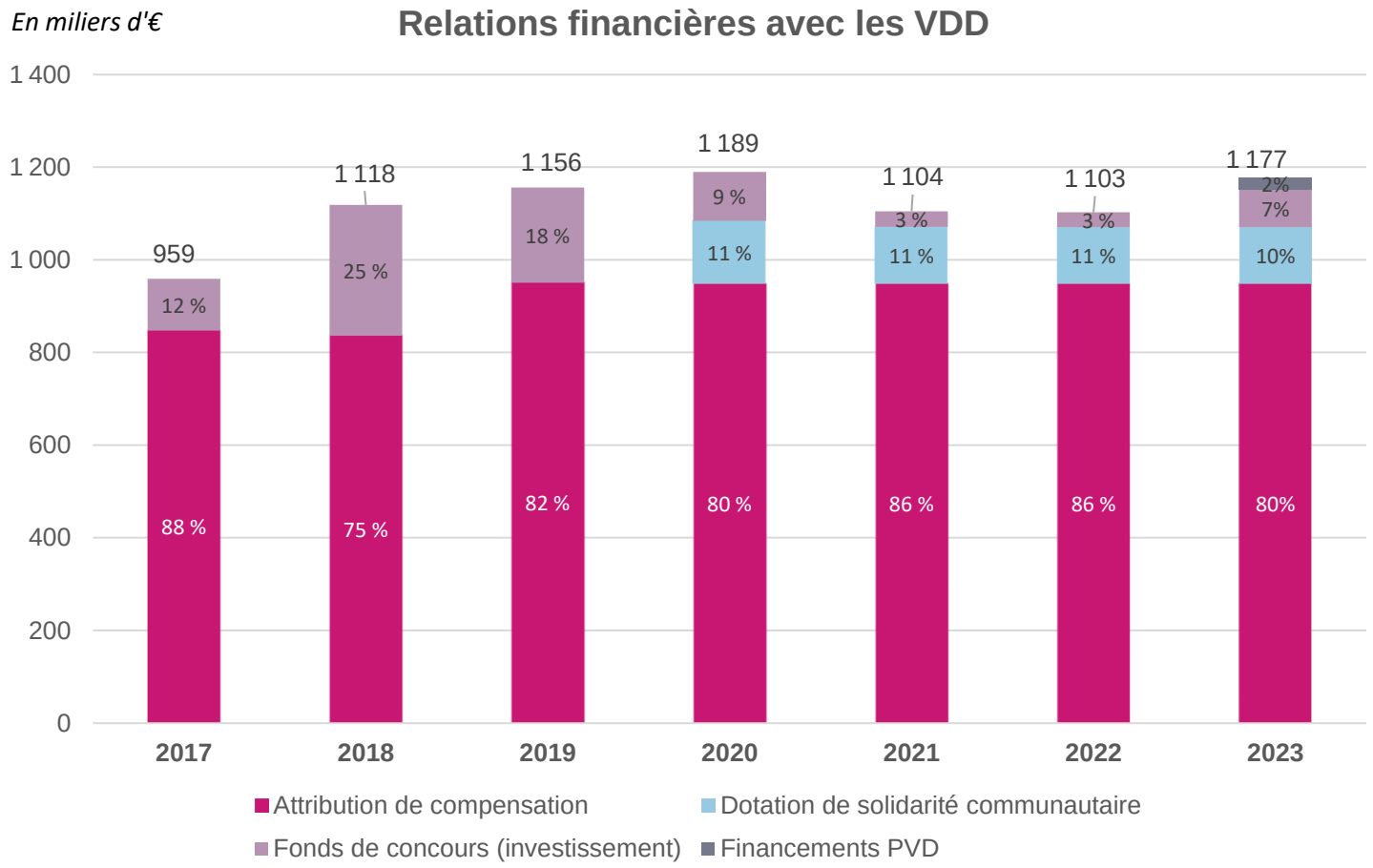

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES

Des dépenses de fonctionnement en diminution de 120 000 euros, malgré le contexte de forte inflation.

Taux d'exécution de 95,39%.

Diminution réalisée grâce au plan de sobriété 2022-2023 et un suivi rigoureux de l'exécution budgétaire, en particulier concernant les charges à caractère général.

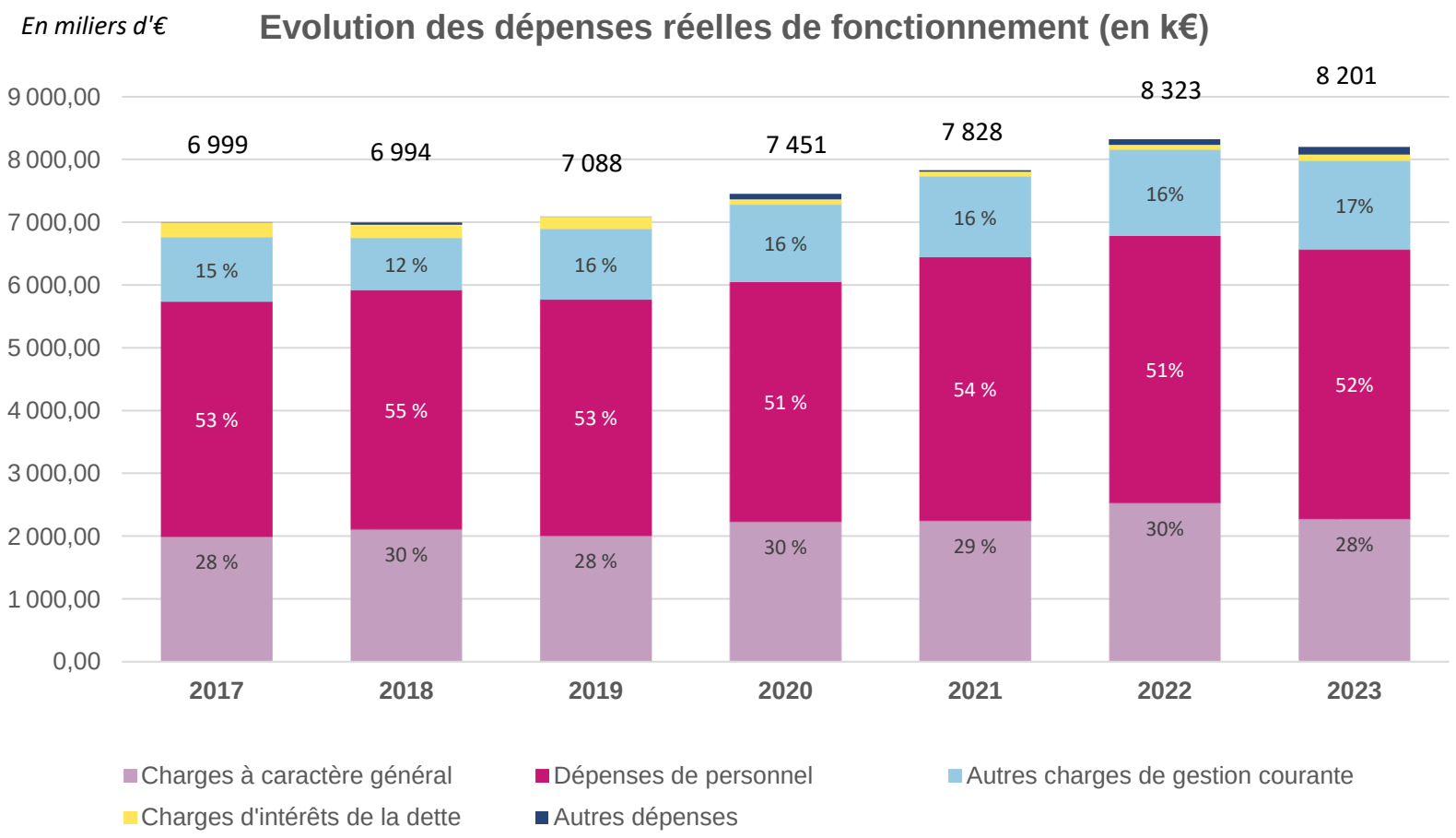

UN TAUX D'ÉPARGNE CONSÉQUENT

Les recettes nettement supérieures aux dépenses permettent à la commune de dégager une épargne brute importante.

Un taux d'épargne brute solide, qui permet de renforcer les capacités financières de la commune de la Tour du Pin.

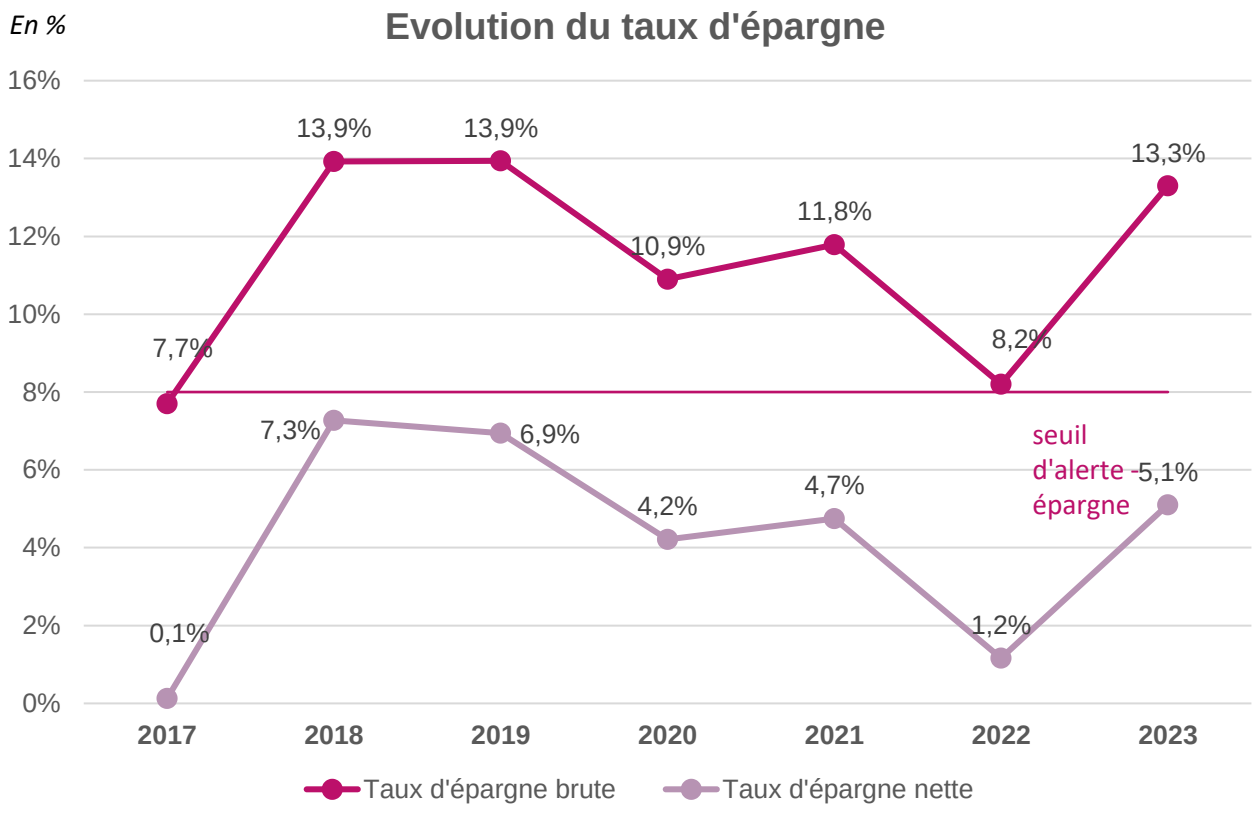

UNE CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT AMELIORÉE

La capacité de désendettement de la commune s'améliore fortement sous le double effet de la diminution naturelle de l'encourt de dette, et surtout de l'épargne importante dégagée en 2023

La capacité de désendettement s'élève à 5,8 années en 2023 pour la ville de La Tour du Pin

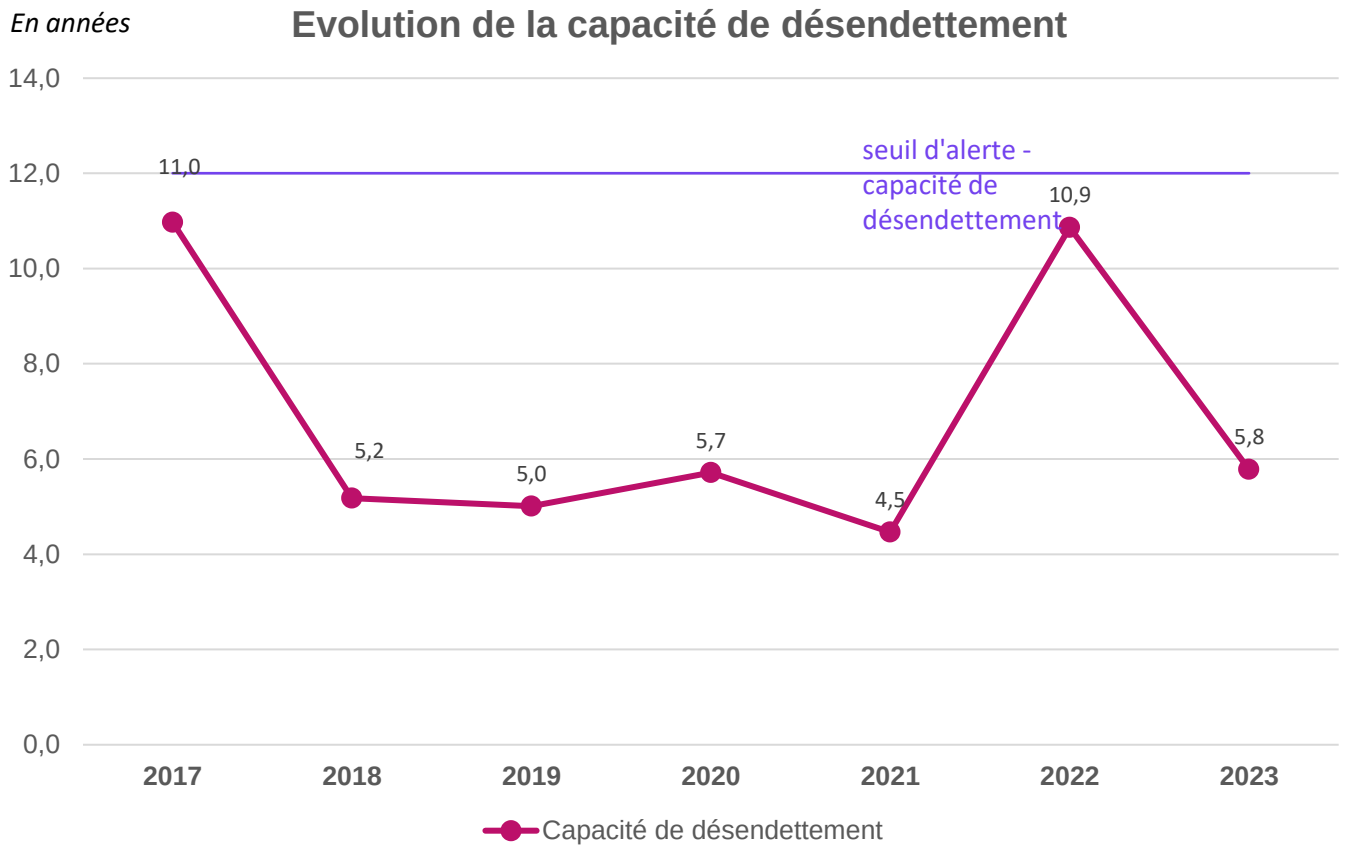

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT ÉLEVÉ

Le volume des dépenses réelles d'investissement reste comparable aux volumes de 2021 et 2022.

Il comporte une opération de refinancement de dette pour plus d'un million d'euros.

Après le rattrapage des projets de mandat en 2021 et 2022, les dépenses d'équipement s'élèvent à 1,8 millions d'euros, un niveau comparable aux niveaux précédant la pandémie de Covid-19.

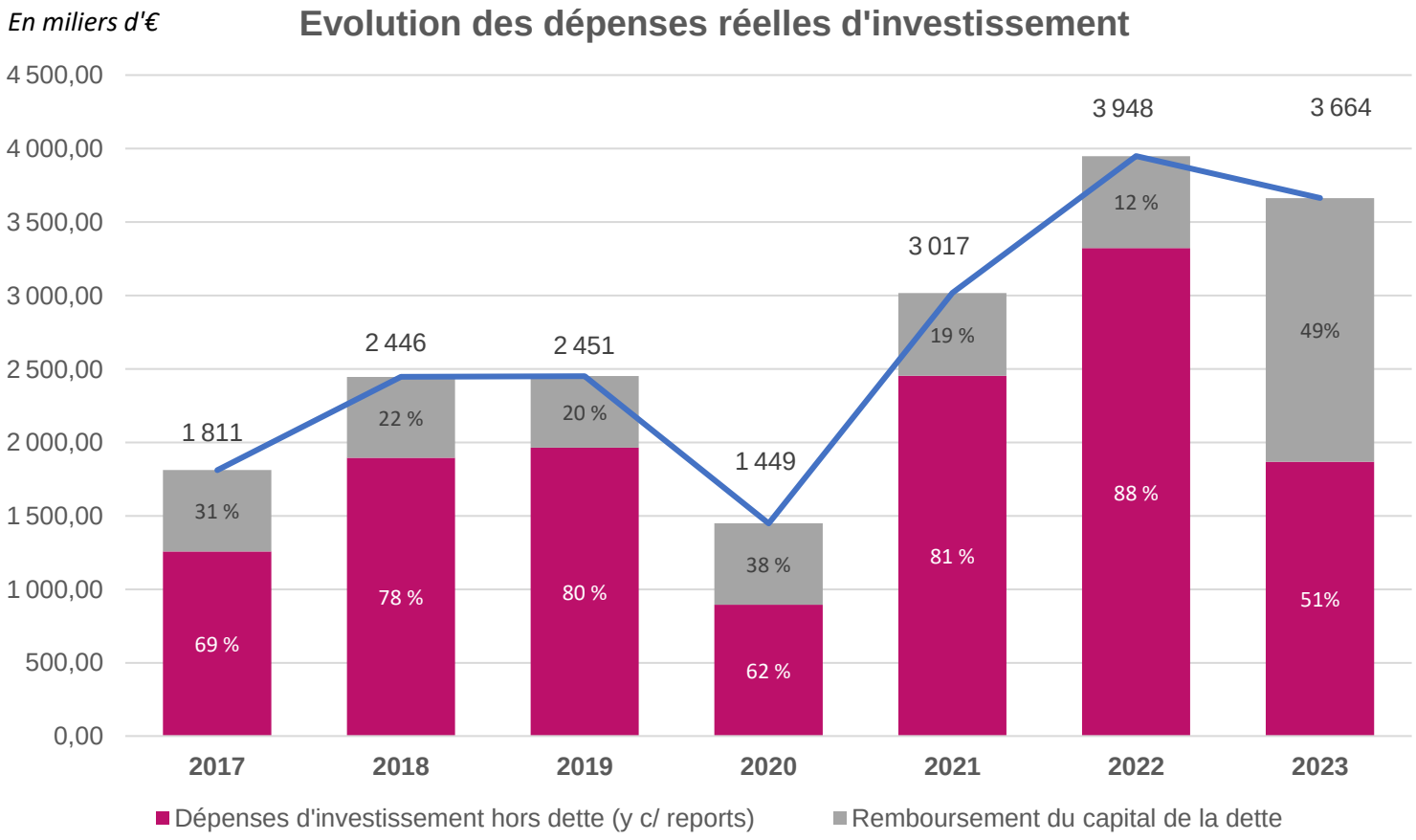

PETITES VILLES DE DEMAIN
BILAN CHIFFRÉ 2023

Signature de la convention « Petites Villes de Demain » valant ORT et d'une « convention de sécurité », le 3 mars 2023

- **5 axes stratégiques**
- **43 projets sur 5 ans**

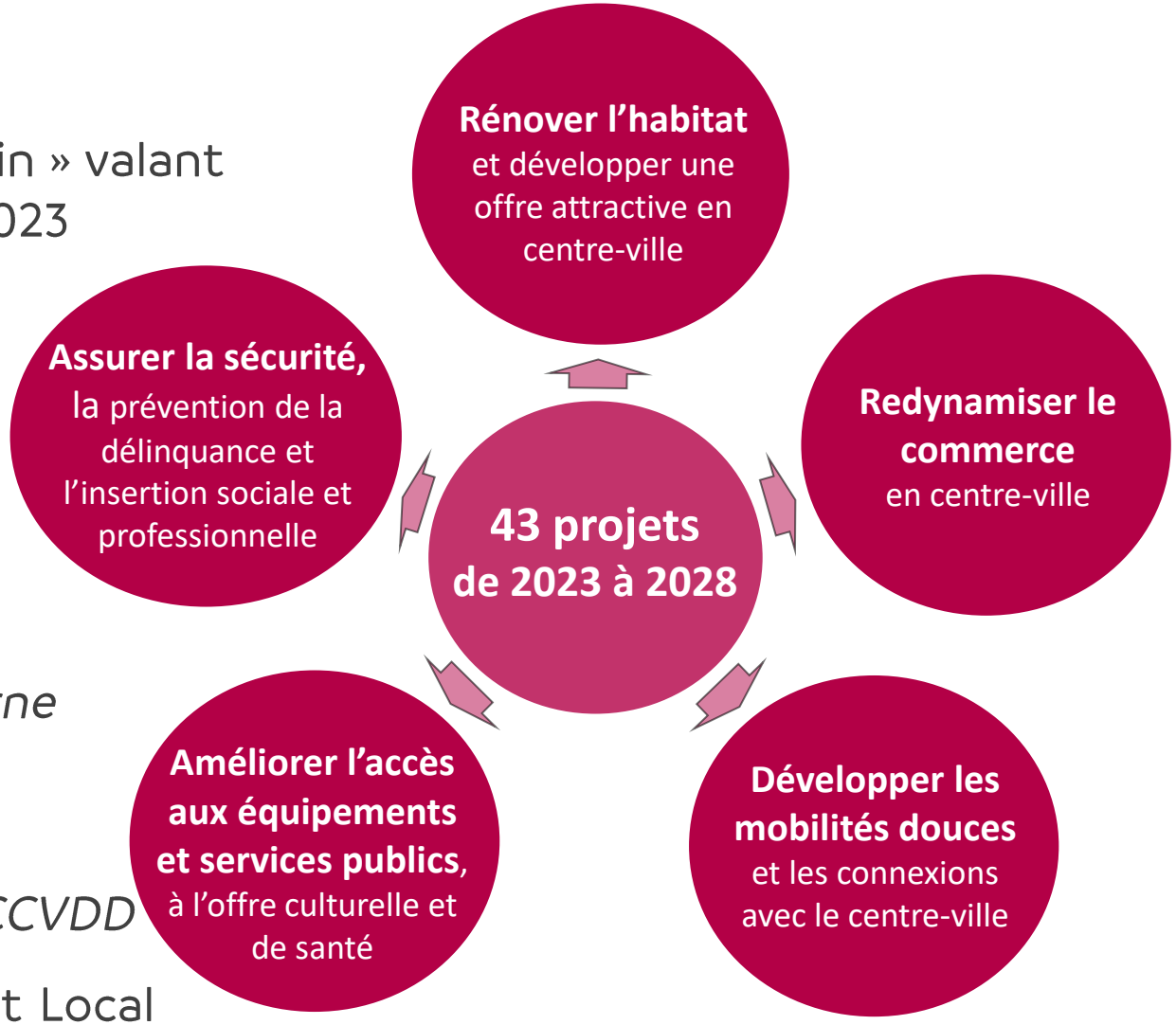

❖ **Rénover l'habitat en centre-ville : 78 990 €**

✓ Étude pré-opérationnelle d'OPAH-RU : 78 990 €

✓ Instauration du permis de louer : *assurée en interne*

❖ **Redynamiser le commerce en centre-ville :**

✓ Étude de consommation : *prise en charge par la CCVDD*

✓ Étude préalable à la mise en place du Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) : *prise en charge par la CCVDD*

PETITES VILLES DE DEMAIN
BILAN CHIFFRÉ 2023

❖ **Développer les mobilités douces**

✓ Étude des mobilités : *prise en charge par la CCVDD*

✓ Aménagement d'une zone à modération de trafic : **7 800 €**

❖ **Services et équipements publics**

✓ Développement des animations culturelles en centre-ville (Fête de la Musique, Fête du Miron, 13 Juillet, Fête des lumières) : **73 640 €**

✓ Rénovation du centre culturel Equinoxe : **28 379 €**

❖ **Sécurité et prévention de la délinquance :**

✓ Extension du réseau de vidéoprotection : Attribution du marché en 2023

✓ Acquisition d'un sonomètre : **2 668 €**

✓ Acquisition de caméras piéton : **1 068 €**

UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE et LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Bilan du plan de sobriété Hiver 2022-2023 :

- ✓ Kwh d'électricité et de gaz consommés en 2022 : 3 127 921
- ✓ Kwh d'électricité et de gaz consommés en 2023 (estimé) : 2 089 660

Soit 1 038 261 Kwh de consommation d'électricité et de gaz de moins, soit une diminution de consommation de 33% et une économie de 260 340,82 €

❖ **ENERGIE**

- ❑ Remplacement de 217 points lumineux dans les écoles par des LEDs : **15 519,10 €**
- ❑ Matériels d'éclairage LEDs installés par les services techniques ville : **13 559,39 €**
- ❑ Lancement d'une étude de faisabilité réseau de chaleur et géothermie : **21 033 €**
- ❑ Audit énergétique sur bâtiments sportifs et la trésorerie : **15 805,76 €**
- ❑ Audit sur le patrimoine tertiaire – Conseil en énergie partagée : **9 163,63 €**

UNE COMMUNE ENGAGÉE POUR LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE et LA TRANSITION ECOLOGIQUE

❖ CADRE DE VIE

- ❑ Subventions versées pour l'acquisition d'un kit bioéthanol ou d'un vélo électrique : **2 986,88 € pour 13 dossiers**
- ❑ Achat de 6 écobacs de fleurissement pour Nation et Dubost et 14 sous-bacs : **19 738,29 €**
- ❑ Etude par l'ONF de l'état des arbres de la commune : **9 420 €**

❖ GESTION RAISONNEE DE L'EAU

- ❑ Plan de gestion différenciée : **14 757 €**
- ❑ Enterrement d'une cuve de récupération de 30 m³ de l'eau pluviale du gymnase des Dauphins : **28 218 €**

Soit un total de 150 201,05 €

REMPLACEMENT DE LA TRIBUNE DE RUGBY ET SOUTIEN AUX ACTIVITÉS SPORTIVES et ASSOCIATIVES

✓ **Opération de travaux visant à remplacer et sécuriser l'ancienne tribune de rugby :** (Chantier réceptionné en juillet 2023)

❑ Montant des travaux et études : **106 347,73 €**

Subventions totales notifiées : 19 767,00 €

✓ **Autres mesures d'accompagnement :**

❑ Remplacement de tatamis et matelas de chute de la Halle des sports : **8 668,80 €**

❑ Aménagements de la Halle des sports et du Gymnase Les Dauphins : **29 388,20 €**

❑ Aménagements des équipements sportifs réalisés par les services techniques municipaux : **32 170,08 €**

REMPLACEMENT DE LA TRIBUNE DE RUGBY ET SOUTIEN AUX ACTIVITÉS SPORTIVES et ASSOCIATIVES

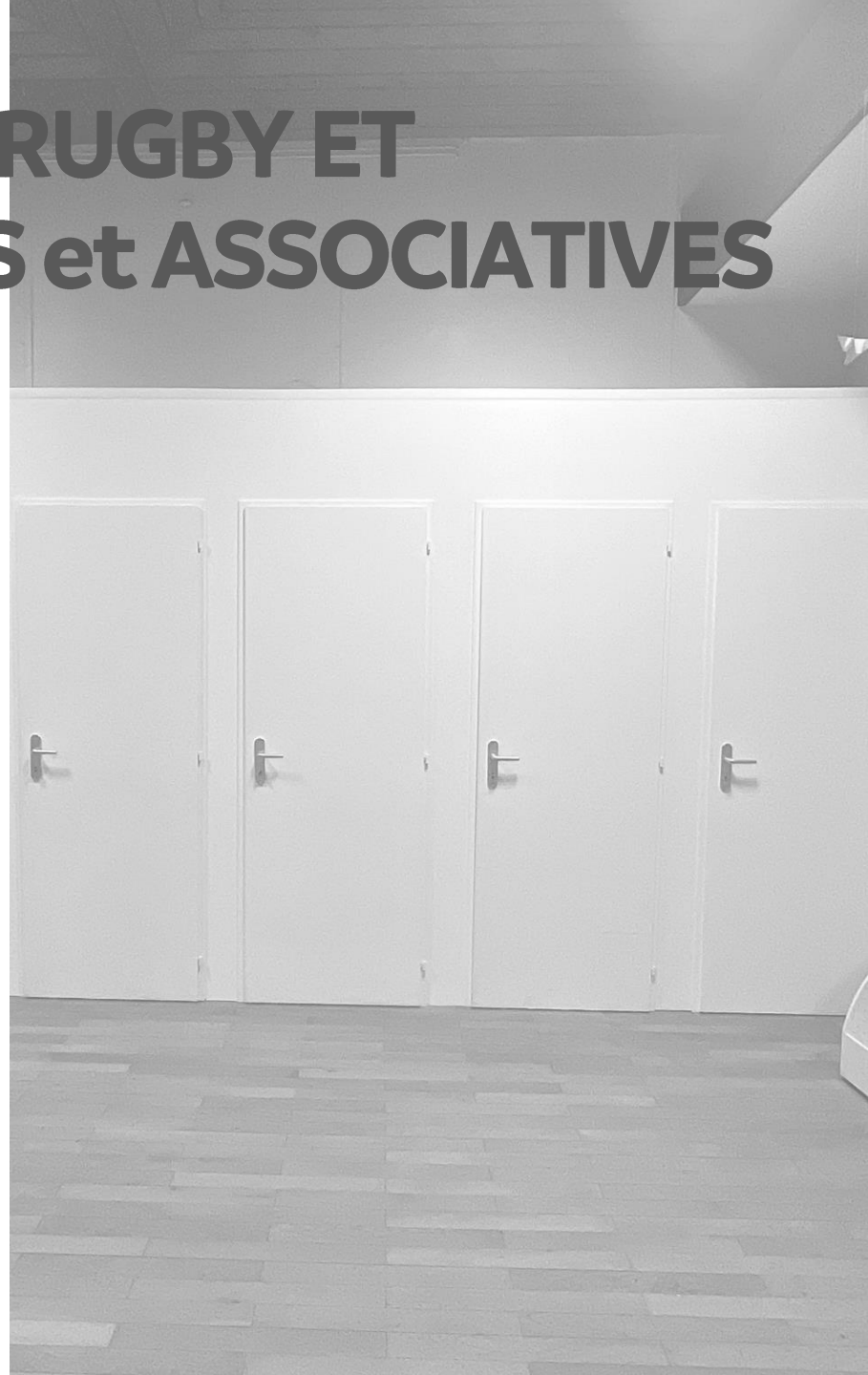

❑Rénovation des locaux mis à disposition de la MJC (box de rangement, alarme incendie, ouverture d'une porte et acquisition d'une véranda) : 32 501,25 €

Subventions totales demandées : 30 518,00 €

✓ Soutien aux associations :

❑ Subventions de fonctionnement versées aux associations : 227 363,25 €

❑ Coût 2023 des fluides et de l'entretien des locaux mis à disposition des associations : 160 197,63 €

UNE POLITIQUE CULTURELLE DYNAMIQUE

- ✓ Promotion d'une culture vivante
- ✓ Soutien à la création artistique
- ✓ Education artistique et médiation culturelle
- ✓ Sauvegarde et la valorisation du patrimoine
- ✓ Développement d'évènements temps forts au service de l'attractivité de la ville
- ✓ Equinoxe : 1 des 12 Scènes Ressources d'Isère (label départemental)

Principaux chiffres de l'année 2023 :

- 15 spectacles ;
- 15 compagnies (dont 8 de l'Isère) ;
- 26 représentations (16 tout public et 10 scolaires) ;
- Taux de remplissage de 84,37% (+5,9% par rapport à 2022) ;
- Budget de 171 790 € de fonctionnement ;
- Valorisation de la pratique amateure ;
- Ateliers à destination des scolaires ;

UN SOUTIEN ACTIF PERMANENT AUX COMMERCANTS

Un accompagnement sans faille des commerçants par la manager de Centre-Ville :

- ✓ **Un volume d'aides économiques de 19 407,50 €** en 2023 grâce à un règlement d'attribution permanent
- ✓ **Une enveloppe de 50 000 €** versée en 2023 pour indemniser les préjudices liés aux travaux du centre-ville
- ✓ **Une subvention au GECT de 23 120 €** pour l'ensemble des actions réalisées (benne à cartons, subvention de fonctionnement et mobilier urbain)
- ✓ **Financement d'un poste de manager** centre-ville

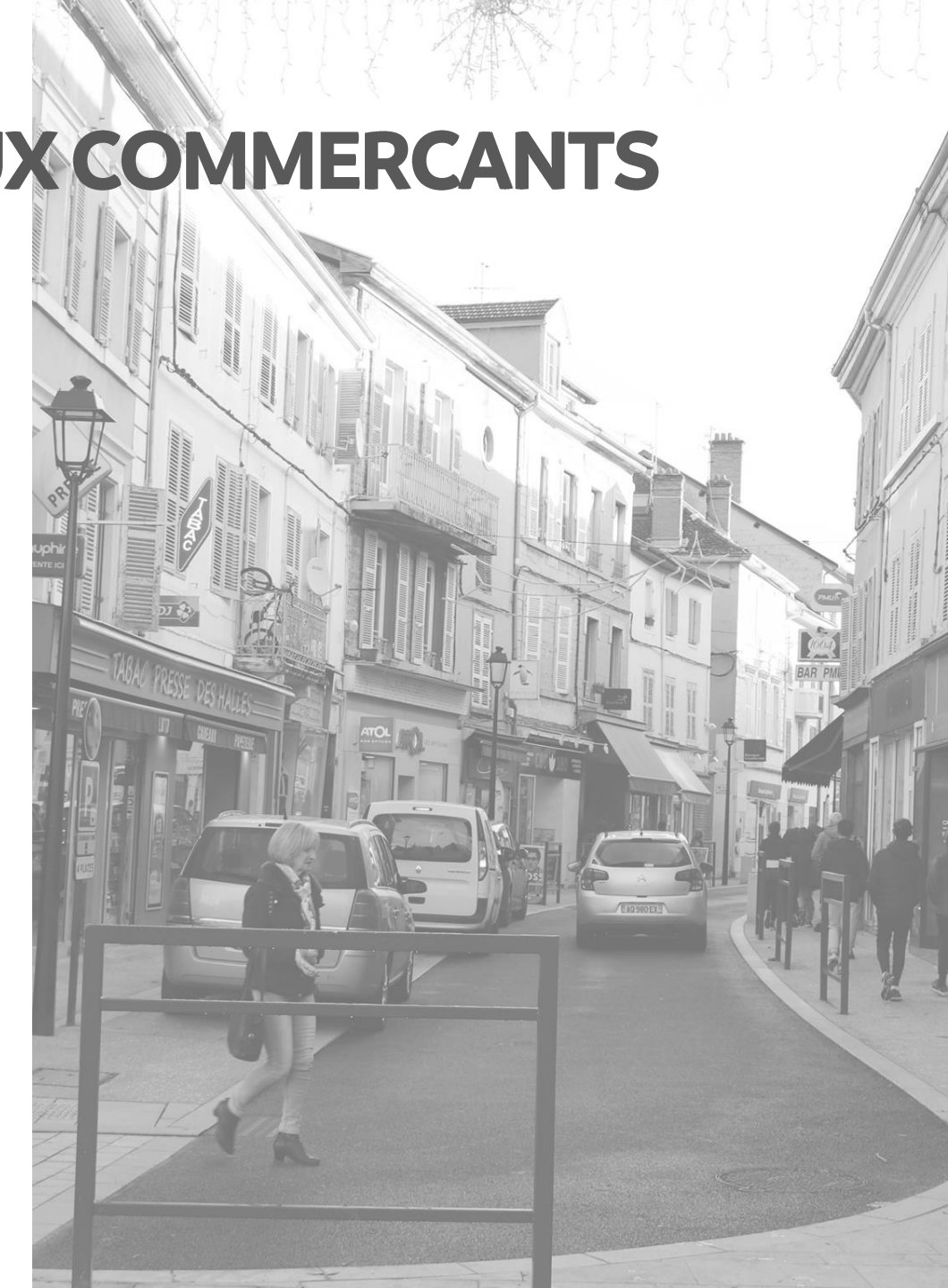

ORIENTATIONS BUDGETAIRES

2024

LA TOUR DU PIN
Vivre en Dauphiné

latourdupin.fr

DES TAUX D'IMPOSITION INCHANGÉS DEPUIS 2014

Objectif : ne pas augmenter les impôts et préserver le pouvoir d'achat des Turripinois

Taux inchangés depuis 2014

Taxe foncière sur les propriétés bâties

> dont 15,9 % taux récupéré du Département lors de la réforme

39,42 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties

42,48 %

NB : Augmentation annuelle des bases fiscales : 3,9% en 2024, contre 7,1% en 2023

LES GRANDES MASSES FINANCIÈRES

Les masses budgétaires

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Fonctionnement - Dépenses	6 999 227,09	6 994 927,08	7 088 220,40	7 451 109,86	7 828 597,71	8 323 685,62	8 200 721,37	8 409 139,45	8 599 597,32	8 761 831,60
Fonctionnement - Recettes	7 512 733,03	8 045 289,10	8 151 807,16	8 256 655,25	8 702 311,17	8 872 021,38	9 291 099,91	9 168 618,80	9 397 272,59	9 590 167,73
Investissement - Dépenses	1 811 312,78	2 445 895,56	2 451 282,28	1 448 570,60	3 017 469,80	3 948 333,20	3 663 709,77	4 472 378,13	2 700 202,95	2 959 315,05
dont remboursement capital de la dette	*553 237,94*	*549 841,38*	*487 830,98*	*553 296,35*	*563 295,53*	*673 498,68*	*760 098,65*	*769 709,62*	*779 495,98*	*789 461,05*
Investissement - Recettes	3 138 794,46	973 942,55	1 911 533,30	1 545 255,56	842 806,89	8 336 009,06	3 367 571,63	1 658 581,00	1 961 453,54	602 888,96
dont 1068 (transfert depuis le fonctionnement)	*720 617,41*	*0,00*	*257 392,18*	*524 434,02*	*121 275,15*	*3 666 526,62*				

Fonds de roulement et résultats prévisionnels

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Fonds de roulement Début d'exercice	2 145 178,29	3 265 548,50	2 843 957,51	3 110 403,11	3 488 199,44	2 065 974,84	3 335 883,61	4 085 027,14	2 030 709,36	2 089 635,22
Résultat de l'exercice	1 120 370,21	-421 590,99	266 445,60	377 796,33	-1 422 224,60	1 269 485,00	749 143,53	-2 054 317,78	58 925,86	-1 528 089,96
Fonds de roulement Fin d'exercice *(= compte courant)*	3 265 548,50	2 843 957,51	3 110 403,11	3 488 199,44	2 065 974,84	3 335 459,84	4 085 027,14	2 030 709,36	2 089 635,22	561 545,26

Les soldes financiers

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Epargne de gestion *(Résultat de fonctionnement sans intérêts de la dette)*	746 825,69	1 257 469,01	1 253 698,81	884 866,88	952 614,62	631 792,44	1 195 403,67	854 479,35	880 162,53	898 349,41
Epargne brute *(Résultat de fonctionnement + travaux en régie)*	578 504,12	1 120 346,06	1 136 458,05	899 986,85	1 025 827,64	728 280,63	1 235 313,62	909 479,35	947 675,27	978 336,13
Taux d'épargne brute	7,70%	13,93%	13,94%	10,90%	11,79%	8,21%	13,30%	9,92%	10,08%	10,20%
Epargne nette *(Epargne brute diminuée du capital remboursé)*	25 266,18	570 504,68	648 627,07	346 690,50	462 532,11	54 781,95	475 214,97	139 769,73	168 179,29	188 875,08

Endettement

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Encours dette au 31/12	6 919 323,88	6 347 261,19	5 797 419,74	5 694 575,49	5 141 279,14	7 904 484,93	7 144 386,28	6 374 676,66	5 595 180,68	4 805 719,63
Cap. Désendettement (années)	12,0	5,7	5,1	6,3	5,0	10,9	5,8	8,4	7,0	5,8
Charge annuelle de la dette	786 557,69	756 948,37	677 943,03	632 617,84	642 196,69	756 955,36	865 123,78	864 709,62	861 983,24	859 474,33

UN BUDGET DE FONCTIONNEMENT AU PLUS PRÈS DES BESOINS

➢ Diminution prévisionnelle des recettes

- Augmentation prévisionnelle de 3,9% des bases fiscales
- Dotations de solidarité urbaine et rurales (DSU et DSR) en hausse, mais diminution du FDPTP
- Absence actuelle d'information sur la perception du FPIC pour le territoire des VDD
- Ajustement des dotations (chapitre 74) pour tenir compte de la non-réception de 400 K€ d'aides anti-inflation attendues sur le budget primitif 2023

➢ Augmentation limitée des dépenses

- Plan de sobriété reconduit pour l'hiver 2023-2024 et engagement accru dans la transition écologique
- Budget prévu au plus près des besoins pour atteindre de nouveau un taux d'exécution proche de 97%

Potentiel fiscal par habitant pour la Tour du Pin : 801,92
Potentiel fiscal par habitant pour les communes de même strate : 1 098,74
Soit 27% de différence en défaveur de la Tour du Pin

STRUCTURE et RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE

Effectifs

102 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2022

> **84** fonctionnaires
> **10** contractuels permanents
> **8** contractuels non permanents

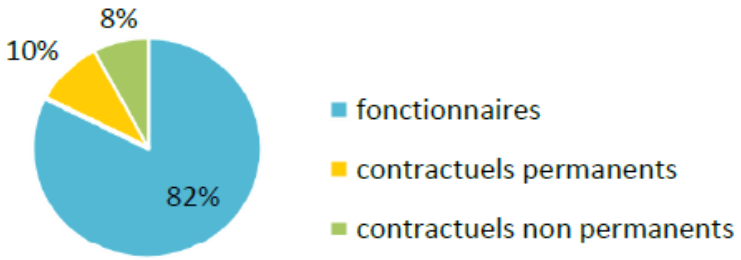

Répartition par genre et par statut

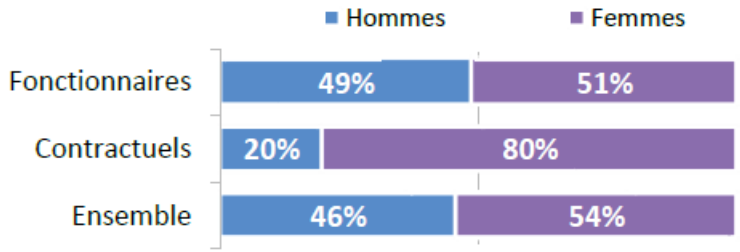

Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	31%	40%	32%
Technique	52%	50%	52%
Culturelle			
Sportive			
Médico-sociale	7%	10%	7%
Police	8%		7%
Incendie			
Animation	1%		1%
Total	**100%**	**100%**	**100%**

Répartition des agents par catégorie

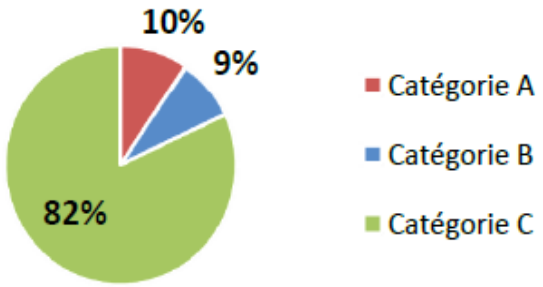

Pyramide des âges des agents sur emploi permanent

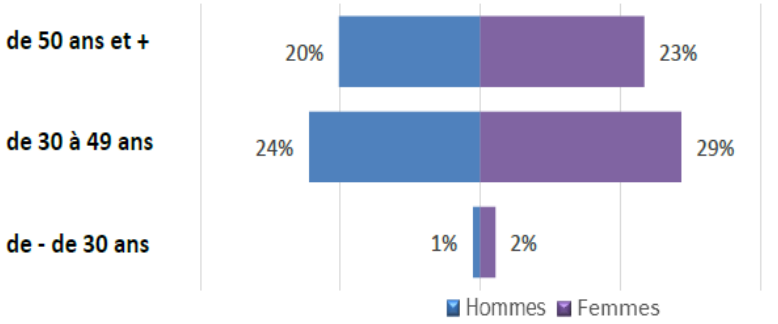

** L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge*

MASSE SALARIALE MAÎTRISÉE

Les dépenses de personnel augmentent de 0,94% entre 2022 et 2023, malgré les augmentations de la valeur du point d'indice et le versement d'une prime-inflation.

Il est possible d'envisager une évolution globale de ces dépenses sur toute la durée du mandat 2020-2026 en fonction des résultats 2020 à 2023, et de projections sur la période 2024-2026.

Cette projection fait apparaître une stabilité du volume des dépenses de personnel par-rapport à l'ensemble des dépenses de fonctionnement, à 52,33% sur toute la durée du mandat, contre 57,60% pour les communes de même strate.

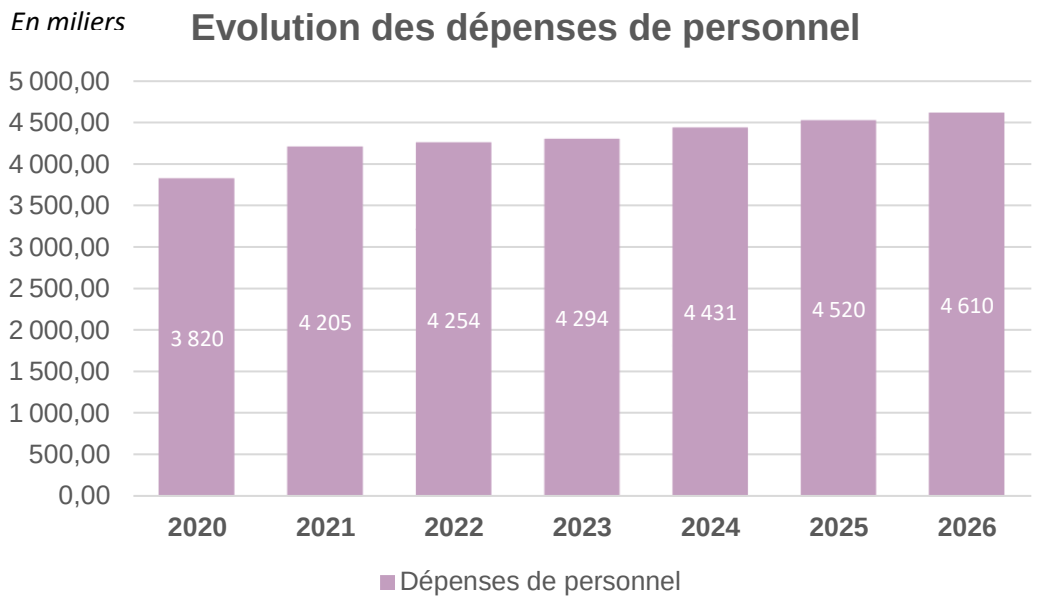

➢ Ratio par rapport à l'ensemble des dépenses de fonctionnement

2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
51,26%	53,72%	51,11%	52,36%	52,70%	52,56%	52,62%

L'ACCOMPAGNEMENT AUX PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une évolution des missions du manager de centre-ville sur les projets de développement

- **Un volume d'aides économiques de 30 000 €**
- **Une subvention au GECT de 7 150 €** pour la gestion de la benne à cartons au bénéfice des commerçants

UNE COMMUNE ENGAGÉE SOCIALEMENT

- 61% des ménages turripinois sous les seuils d'imposition
- Des indicateurs financiers et fiscaux parmi les plus bas du département, malgré le versement de dotations de fonctionnement et de dotations de péréquations importantes.
- Subvention annuelle au CCAS : 600 000 €
- Subvention annuelle à partir de 2025 pour la Résidence Autonomie : 73 000 €

UNE DÉMARCHE PROACTIVE DANS LA RECHERCHE DE SUBVENTIONS

Sur l'exercice 2024, la recherche de subventions d'investissement restera une priorité :

La recherche de financement est une démarche importante, un enjeu majeur et nécessaire pour les collectivités afin de financer leurs investissements. Dans un contexte budgétaire contraint, la Tour-du-Pin est ainsi de plus en plus axée sur l'optimisation de ses recherches de subventions.

- Le versement de **810 380 €** de subventions déjà notifiées sur des projets achevés devrait intervenir en 2024 (Embellissement du centre-ville, travaux sur l'école de musique, travaux de réhabilitation d'équipements sportifs etc…)

- Les dossiers en cours d'instruction représentent également un potentiel de subventions, sur l'année 2024, de **1 327 000 €**, chez plusieurs de nos partenaires financeurs (L'Etat via les mécanismes de DETR, DSIL, Fonds Vert, FIPD ; la région AURA ; le département de l'Isère ; la communauté de communes des Vals du Dauphiné ; le Centre National DU Cinéma ; l'ADEME…)

- Ces dossiers concernent ainsi les travaux de restauration de l'église, les travaux sur l'hôtel des finances, l'enfouissement d'une cuve de récupération d'eau, la rénovation du système de lumière et de projection du cinéma Equinoxe, l'achat de véhicules, l'étude de faisabilité sur le réseau de chaleur, les travaux de déploiement de la vidéoprotection, les travaux de remplacement en LEDs ou encore les travaux de sécurisation de la tribune de rugby.

UN NIVEAU D'INVESTISSEMENT AMBITIEUX

En 2024, les dépenses d'investissement réelles sont envisagées pour un volume équivalent au budget prévisionnel 2023, à 5,4 millions d'euros, en raison du glissement de nombreux projets entre 2023 et 2024.

➢ Le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI)

OPÉRATION	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Enfouissement réseaux centre ville		71 196,61 €				
Embellissement du centre ville	984 899,60 €	1 390 012,00 €				
Travaux rue Viricel		84 872,73 €				
Abondement ANAH				75 080,00 €	75 080,00 €	75 080,00 €
Fond ingénierie universelle (Bunti/bimby)		83 790,00 €		156 000,00 €	156 000,00 €	156 000,00 €
Subventions façades				250 000,00 €	200 000,00 €	50 000,00 €
AMO façades				10 800,00 €	10 800,00 €	10 800,00 €
Etude de faisabilité RU				52 800,00 €		
Acquisitions/travaux (coercitif RU)						282 000,00 €
Acquisition Batiment Franco			152 108,31 €			
Travaux ENEDIS pour desservir l'immeuble de P2I				12 680,88 €		
Rénovation école Jean Rostand	505 238,21 €	186 643,93 €				
Création self Jean Rostand	368 456,83 €	28 339,03 €				
Ecole de musique	21 480,00 €	487 147,24 €				
Construction batiment PM				260 000,00 €		
Rénovation tribune rugby			106 347,73 €			
Rénovation toiture gymnase Les Dauphins	336 293,12 €	13 654,69 €				
Travaux espaces verts au champ de mars		73 000,00 €				
Vidéoprotection			140 922,27 €			
Démolition maisons rue Viricel	8 712,00 €	192 488,00 €				
Travaux du stade		141 860,68 €				
Rénovation église				242 982,00 €		633 988,00 €
Réfection trésorerie		20 000,00 €	423 923,88 €			
Remplacement éclairage par LED				995 000,00 €		
Terrain de rugby				900 000,00 €		
Travaux matériel divers	170 390,26 €	733 583,80 €	830 184,30 €	604 600,00 €	679 080,95 €	612 744,00 €
Dépenses récurrentes	342 500,00 €	414 700,00 €	96 471,22 €	260 242 €	349 242,00 €	349 242,00 €
Total	**2 737 970,02 €**	**3 921 288,70 €**	**1 749 957,71 €**	**3 820 184,88 €**	**1 470 202,95 €**	**2 169 854,00 €**

LES PROJETS
2024

LA TOUR DU PIN
Vivre en Dauphiné

latourdupin.fr

PETITES VILLES DE DEMAIN : UNE AMBITION POUR LA VILLE

❖ Rénover l'habitat en centre-ville : 2 241 740 €

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain 2024 - 2028 (OPAH-RU) : 1 173 740 € sur 5 ans
- Plan de ravalement de façades : 600 000 € sur 5 ans
- Ingénierie universelle : 468 000 € sur 3 ans

❖ Services et équipements publics :

- Passage de l'éclairage public au LED
- Étude préalable à la mise en place d'un Schéma Directeur Immobilier : *assurée en interne*

❖ Sécurité, prévention de la délinquance :

- Extension de la vidéo-verbalisation

LA TRANSITION ÉNERGETIQUE AU CŒUR DES INVESTISSEMENTS

- Marché de remplacement de l'éclairage public et des bâtiments par des LEDS

Montant estimé à 995 000 €

Objectif : Réaliser des économies de l'ordre de 178 718 € en fonctionnement chaque année, en prenant en compte les mesures déjà appliquées dans le cadre du plan de sobriété.

- Réhabilitation de la trésorerie (remplacement des menuiseries)

Montant estimé : 424 000 €

Objectif : Rendre le bâtiment plus étanche et mieux isolé, en assurant le renouvellement de l'air intérieur, afin de générer des économies de fonctionnement

DES TRAVAUX CONSÉQUENTS D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE

❑Reprise des rues de la République et Marius Souvy

Budget prévu : 200 000 €

Il convient de rajouter par ailleurs **45 000 €** prévus pour des réparations diverses (entretiens de voirie…)

❑Plantations d'arbres et aménagements paysagers

Budget prévu : 40 000 €

❑Travaux d'aménagements cyclables

Budget prévu : 60 000 €

UNE VILLE « TERRE DE JEUX » AUX CÔTÉS DE SES ASSOCIATIONS

❖ Soutien constant aux associations sportives

✓ **Une enveloppe de 197 850 € de subventions** de fonctionnement aux associations

✓ **Un budget de 13 565 €** pour la rediffusion d'épreuves sportives

✓ **Une enveloppe de 88 000 €** pour le remplacement ou la réparation de matériels sportifs

❖ Modernisation des équipements au cinéma et à Equinoxe

✓ Passage aux LED sur l'équipement spectacle d'Equinoxe pour **38 000 €**

✓ Remplacement du projecteur et du serveur au cinéma pour **87 000 €**

❖ Réfection du terrain synthétique de rugby

✓ Budget envisagé : **900 000 €** (sous réserve de l'attribution de subventions)

UNE POLITIQUE DE SÉCURITÉ DÉVELOPPÉE

- ❑ Démarrage des travaux d'extension de la vidéoprotection en 2024

Objectif : Déployer des caméras sur les secteurs identifiés par un diagnostic de la gendarmerie de juin 2022, soit la mairie, la sous-préfecture, la place du Champ de Mars, la rue Hector Berlioz, le quartier des Rhodes et le Lycée horticole.

Coût estimé : 140 922,27 €

- ❑ Acquisition d'un bien immobilier sur les Hauts de Roch en vue de travaux (2024/2025)

Objectif : Installation de la future annexe de la police municipale

Coût estimé : 260 000 €

DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DU PATRIMOINE

- Travaux de restauration partielle de la toiture de l'église Notre-Dame de l'Assomption

Coût estimé : 242 982 €

- Préservation du Triptyque de l'église

Coût estimé : 30 960 €

- Réhabilitation partielle du parquet sportif du Gymnase Les Dauphins

Coût estimé : 70 000 €

UNE VILLE AMBITIEUSE ET PRUDENTE

13,3 % → d'**épargne brute** en 2023 (seuil d'alerte à 8 %)

5,8 années → de **capacité de désendettement**

14 millions → de **dépenses** au BP 2024

DÉBAT

CONSEIL MUNICIPAL | 4 mars 2024